ANNONCE

MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS DE LA VILLE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Monsieur le MAIRE.

Mode de passation : Marché de Prestations intellectuelles passé sous la forme d'une procédure adaptée suivant article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Mode de dévolution : ce marché n'est pas alloti.

Variante : non autorisées

Sous-traitance : La collectivité n'autorise pas la sous-traitance

Lieux d'exécution du marché Le présent marché concerne les différents bâtiments et sites de la Ville de Maromme concernés pas la mise en accessibilité.

Durée du marché : La prestation est passée **pour une durée 5 ans (cinq ans)** à compter de la date de notification et ce jusqu'à la réception des travaux.

Objet : Mission de contrôle technique dans le cadre des travaux de mise aux normes des bâtiments de la ville pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap, pour les missions L, P1, SEI, LE, HAND, ACCESS.

Estimation provisoire des travaux est chiffrée à 4 300 000,00 €uros H.T.

Critères d'attribution :

Le jugement sera effectué à partir des critères suivants. Pour ce faire, la méthode ci-dessous, correspondant à la pondération utilisée.

1° / Prix des prestations: 60%

2° / Mémoire technique : 40%

- ✓ Note méthodologique très détaillée: 20%
  (Phase conception- DCE et phase réalisation pour les différentes missions confiées au contrôleur technique)
- ✓ Moyens mis à disposition et temps consacré (détails phase conception et phase réalisation) : 20 %

Elimination des candidats :
Lors de l'ouverture des plis, les conditions d'élimination seront examinées conformément aux articles 44 et 55 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

- les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des **pièces contractuelles et obligatoires** mentionnées au C.C.P.
- les candidats dont les garanties professionnelles par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes.
- les candidats n'ayant pas remis l'acte d'engagement entièrement complété et signé.

Les pièces à remettre sont les suivantes :

NB : Le candidat peut se référer au Document Unique de Marché Européen (DUME) ou à défaut aux documents DC1, DC2, DC6, NOTI 2..., téléchargeables gratuitement.

- **Toutes les pièces du dossier de candidature doivent être rédigées en langue française.**

Pièces contractuelles :

- L'Acte d'engagement entièrement complété, paraphé, signé.
- Le C.C.P. paraphé, signé

✓ Les annexes au CCP paraphées
- Annexe 1 : Plan de localisation
- Annexe 2 : Liste des bâtiments concernés

Pièces obligatoires :

- DUME
  ou
  - Attestations sur l'honneur
  - Attestations URSSAF
  - Attestations fiscales et sociales

- Extrait K bis.
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- Mémoire technique détaillé :
  Note méthodologique très détaillée (missions du CT pour les différentes phases, moyens mis à disposition, temps consacré, planning prévisionnel...)
- La capacité technique du candidat et certificats de qualification professionnelle

Autres documents :
- R.I.B ou R.I.P.
- Une liste de références des prestations similaires, récente, chiffrée et datée.

Obtention et remise des offres :

Lieu de retrait des dossiers : Mairie de MAROMME, Secrétariat Général, Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00
Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises et être téléchargées :
- sur le site de la Ville de Maromme www.ville-maromme.fr **(Onglet *Mairie* - Rubrique *Marchés publics*)**
- sur le site de l'ADM 76 : https://marchespublics.adm76.com

Date limite de remise des offres : le 31 juillet 2017 à 16 h en Mairie sur documents papier

Modalités de remise des offres : Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :
NE PAS OUVRIR, *Offre « **Mission de contrôle technique dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments de la ville " »*
et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.
Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

DEMATERIALISATION :

le 31 juillet 2017 à 16 h sur le site de l'ADM 76 en format dématérialisé
Le D.C.E. peut être téléchargé sur : https://marchespublics.adm76.com
L'offre dématérialisée peut être remise sur cette même adresse. (Il est précisé que le retrait des documents électroniques n'oblige pas le soumissionnaire à déposer électroniquement son offre.)
La Copie de sauvegarde (Arrêté du 14/12/2009) est fortement conseillée.

Unité monétaire : L'Euro.
Rédaction du marché : en langue française.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser à :

- Pour des renseignements d'ordre administratifs : **Secrétariat du Pôle Moyens Généraux**

Tél. : 02 32 82 22 03 Télécopie : 02 32 82 22 28
E - Mail : pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr

- Pour des renseignements d'ordre techniques : **M. GRESEL, Directeur du pôle Moyens Généraux**

Tél. : 02 32 82 22 03 Télécopie : **02 32 82 22 28**
E - Mail : patrick.gresel@ville-maromme.fr

Date d'envoi du présent avis : Le 6 juillet 2016